

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 92 (1966)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

outre, il existe un dictionnaire technique en trois langues pour les compresseurs, les pompes à vide et les outils pneumatiques. Pneurop étudie actuellement des recommandations pour la mesure du bruit et la lubrification de compresseurs.

Pneurop a enfin l'intention de créer une organisation européenne spéciale qui s'appellera « European Pulsation Research Association ».

Les documents techniques susmentionnés peuvent être demandés au Secrétariat Pneurop, British Air Society, 25, Victoria Street, London S.W. 1, ou auprès de la Société suisse des constructeurs de machines, General-Wille-Strasse 4, 8027 Zurich.

Errata

Par suite d'un incident technique regrettable, le numéro précédent du 22 octobre portait par erreur le numéro 22, au lieu du numéro 21. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

(Réd.)

LES CONGRÈS

Assemblées générales de l'UCS et de l'ASE

Répondant à l'invitation des Directions de la S.A. Landis et Gyr et de la S.A. du Service des eaux de Zoug, l'*Union des centrales suisses* et l'*Association suisse des électriciens* ont tenu leur assemblée générale annuelle les 16 et 17 septembre, à Zoug.

Le début de l'après-midi du 16 septembre fut consacré à des visites, au choix des participants : Landis et Gyr S.A., Franz Rittmeyer S.A., Zinguerie de Zoug S.A., Papeterie de Cham S.A. ou la sous-station de Mettlen. En fin d'après-midi eut lieu l'assemblée de l'UCS, sous la présidence de M. C. Savoie. Dans son allocution, ce dernier brossa un tableau de l'approvisionnement futur du pays en énergie électrique. Avec l'exploitation de l'énergie nucléaire qui approche, les usines hydro-électriques à accumulation permettront, par leur fonction égalisatrice, une exploitation économique des centrales atomiques. Le président souligna le danger de comparer le prix du kilowattheure hydraulique, thermique et atomique, sans tenir compte de la fonction et de la nature de chacun. Parmi les activités de l'UCS, M. Savoie relève les cours de perfectionnement pour le personnel des entreprises électriques, et la contribution au laboratoire de chirurgie expérimentale de Davos créé le 1^{er} janvier 1966 ; ce laboratoire qui exécute, pour la Commission des médecins, des recherches dans le domaine des accidents dus au courant fort.

Lors des élections au comité, les mandats de MM. E. Duval, directeur des Services industriels, Sion, et E. Heimlicher, directeur du Service électrique du canton de Schaffhouse, Schaffhouse, ont été renouvelés pour une période de trois ans, tandis que MM. J. Blankart, président de la Direction des Forces motrices de la Suisse centrale, Lucerne, et H. Dreier, président de la Direction des Forces motrices bernoises S.A., Berne, ont été élus pour succéder à MM. C. Savoie et E. Zihlmann, membres sortants. M. A. Rosenthaler, directeur du Service électrique de la ville de Bâle et vice-président de l'UCS, a été élu président par acclamation.

Cette première journée s'est terminée par un souper en commun au Casino de Zoug, précédé de l'apéritif offert gracieusement par la S.A. des Eaux de Zoug ; la maison Rüttimann Frères S.A. remit en souvenir à chacun de délicieuses spécialités zougoises.

Le lendemain, l'assemblée de l'ASE a siégé sous la présidence de M. E. Binkert. Dans son allocution, il jeta un coup d'œil sur la situation économique en Suisse, dont un indice est donné par la consommation d'énergie électrique. Il rappela le problème difficile que posent les frais énormes du développement de l'énergie atomique. Abordant les affaires de l'association, le président constata que le secrétariat et les institutions de contrôle ont été pleinement occupés au cours de l'exercice écoulé, qui s'est terminé par un résultat financier satisfaisant. Le comité est cependant préoccupé par les frais croissants de personnel dus au renchérissement du coût de la vie, d'autant plus que les recettes n'augmentent pas dans la même mesure que les dépenses.

L'assemblée a ensuite confirmé dans son mandat de vice-président du comité M. H. Tschudi, président du Conseil d'administration de la S.A. Weidmann à Rapperswil, pour une nouvelle période de trois ans. Il en va de même pour trois membres du comité : MM. R. Richard, directeur du Service électrique, Lausanne ; E. Trümpy, directeur de l'Aar et Tessin S.A., Olten ; G. Weber, directeur Landis et Gyr S.A., Zoug.

Le président félicita encore quatre nouveaux membres d'honneur, soit MM. W. Bänninger, directeur, Zurich ; C. Savoie, ancien directeur, Muri près Berne ; P. Waldvogel, directeur général, Genève ; et W. Werdenberg, directeur, Cossonay.

D'un commun accord avec l'UCS et en réponse à l'invitation faite par Lausanne, la prochaine assemblée annuelle des deux associations aura lieu dans cette ville, en compagnie des dames.

A l'issue de l'assemblée, M. K. Akert, Dr méd., directeur de l'Institut d'étude du cerveau de l'Université de Zurich donna une conférence fort intéressante sur le sujet « Cerveau et information ». Il serait illusoire de vouloir résumer ici cet exposé qui, nous l'espérons, sera publié dans le Bulletin de l'ASE.

P.H. B.

CARNET DES CONCOURS

Concours de projets pour la Cité universitaire de Neuchâtel

Jugement

Le jury s'est réuni du 12 au 14 septembre pour examiner les seize projets remis dans les délais.

Il a décerné les prix suivants :

- 1^e prix : 8500 fr., à M. Georges J. Haefli, architecte, La Chaux-de-Fonds.
- 2^e prix : 7500 fr., à M. Gustaf Bär, architecte, à Hauteville et Cormondrèche. Collaborateur : W. Harlacher.
- 3^e prix : 5500 fr., à M. François Mentha, architecte, Genève. Collaborateurs : D. Baillif et T. Breithaupt.
- 4^e prix : 5000 fr., à M. Jean-Louis Contesse, architecte, Lullier-Jussy (GE). Collaborateurs : M. E. Favre et M. B. Dunant.
- 5^e prix : 4500 fr., à MM. Robert-A. Meystre et Edouard Weber, architectes, Neuchâtel.

6^e prix : 4000 fr., à MM. *Pierre-A. Debrot, Charles-H. Jaunin, Claude Rollier*, architectes, Neuchâtel.
 Achats : 2000 fr., à M. *Jacques Matthey-Dupraz*, architecte, Genève.
 1500 fr., à M. *Claude Jeannet*, architecte, Bâle.
 1000 fr., à M. *Robert Monnier*, architecte, Neuchâtel. Collaborateurs : *Marlyse et Didier Kuenzi*.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Nouveau tarif à partir du 1^{er} janvier 1966 :

Finance d'inscription : Fr. 10.— (Fr. 20.— pour candidats domiciliés à l'étranger) pour trois mois, y compris l'abonnement à la « Liste des emplois vacants » et la publication dans la « Liste des offres de services ». *Gratuit* pour les membres actifs SIA/GEP/A³E²PL/ASC et UTS domiciliés en Suisse.

Taxe d'entremise :

a) Pour les emplois en Suisse : *Gratuit* pour les citoyens suisses et pour les étrangers au bénéfice d'un permis de domicile en Suisse. (7 % du premier salaire mensuel brut pour étrangers soumis au contrôle du travail.)

b) Pour les emplois à l'étranger : Selon le pays et selon nos frais effectifs, mais au moins 14 % du premier salaire mensuel brut convenu.

Demandez notre nouvelle « Formule d'offre de services » qui n'est à remplir qu'une fois.

Emplois vacants

Section industrielle

6219. *Ingénieur ou technicien en chauffage*, ayant expérience et si possible quelques connaissances en français, pour projeter, exécuter et surveiller le montage d'installations de chauffage tous systèmes. Entrée à convenir. Bureau technique. Lausanne.

6213. *Technicien, éventuellement dessinateur*, connaissant carrosserie et mécanique, s'intéressant au polyester. Entrée à convenir. Entreprise. Valais.

6211. *Ingénieur sanitaire ou dessinateur qualifié*. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur. Zurich.

6209. *Diplômé en machines ETS ou dessinateur-constructeur*, ayant déjà une certaine pratique dans la construction de chaudières et de récipients à vapeur et eau chaude. Entrée à convenir. Entreprise. Suisse romande.

6205*. *Ingénieur mécanicien EPF ou EPUL*, ayant trois à cinq ans de pratique et si possible de l'expérience en construction, pour conseils à la clientèle en matière de lutte contre le bruit industriel, développement et construction. Stage en usine en Allemagne. Rayon : toute la Suisse. Langues : allemand et français. Place stable, avec bonne situation d'avenir. Age idéal : 26-35 ans. Entrée tout de suite. Fabrique. Rive gauche du lac de Zurich.

6203. *Inspection engineer EPF ou EPUL, éventuellement ETS*, ayant plusieurs années de pratique en machines générales, pour contrôle et inspection d'installations de fabrication de diverses branches en Suisse et à l'étranger. Langue maternelle allemande ou française, très bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Age idéal : 30-40 ans. Entrée à convenir. Domicile à Genève. Importante entreprise. Genève.

6201. *Diplômé ETS*, de préférence avec expérience d'usine, technique des méthodes, etc., pour construction de nouveaux ateliers. Entrée à convenir. Fabrique de machines et d'appareils. Bâle.

6199. Trois *diplômés ETS en machines*, ayant au moins dix ans de pratique dans la construction de télécabines. Bonnes connaissances de l'anglais exigées. Contrat de travail de trois ans, bonnes conditions. Présentation en Suisse. Offres de service en anglais sur formule STS. Entrées à convenir. Grande entreprise industrielle en Inde, pour son nouveau département de télécabines.

Section du bâtiment

6428. *Diplômé ETS en construction mécanique*, ayant pratique, pour calculs statiques de charpentes, conseils techniques, chantiers et travaux de développement. Entrée à convenir. Canton de Saint-Gall.

6426. *Dessinateur en bâtiment*, avec pratique et initiative. Entrée 1^{er} novembre ou à convenir. Bureau d'architecte. Lausanne.

6424. *Ingénieur civil*, ayant pratique, pour bâtiments, constructions métalliques et génie civil général. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Bâle.

6422. *Diplômé ETS en bâtiment ou dessinateur qualifié*, avec ou sans pratique, pour bâtiments ruraux. Situation d'avenir. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Suisse centrale.

6420. *Dessinateur-constructeur en génie civil*, pour projection et travaux d'édilité. Entrée : 1^{er} janvier 1967 ou plus tard. Bureau d'ingénieur. Zurich.

6418. *Diplômé ETS en bâtiment ou en béton armé*, ayant si possible pratique en bâtiments ruraux, pour expertises et projection. Entrée tout de suite ou à convenir. Office cantonal. Suisse centrale.

6370. *Conducteur de travaux en bâtiment*, ayant pratique, pour grands projets. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Bâle.

6368. *Architecte EPF ou EPUL, éventuellement diplômé ETS*, ayant quatre à cinq ans de pratique, pour travail indépendant et chantier. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Zurich.

6364. *Ingénieur civil, formation EPF, EPUL ou similaire*, ayant deux à trois ans de pratique, comme chef du bureau technique (calculs, chantiers). Entrée début novembre/décembre 1966. Bureau d'étude. Région lausannoise.

6362. *Ingénieur civil EPF, EPUL ou formation équivalente*, ayant pratique, bon statut, pour bâtiments et ponts. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur. Frauenfeld.

6360. *Ingénieur civil EPF, EPUL ou diplômé ETS*, ayant pratique, pour chantier en Suisse romande (galeries et routes). Entrée fin 1966/début 1967. Bureau d'ingénieur. Suisse romande.

6358*. Deux *diplômés ETS en bâtiment*, ayant pratique, pour bâtiments intéressants (infirmières, écoles, etc.). En cas de convenance, chantier. Entrées dès janvier 1967. Bureau d'architecte. Argovie.

6348*. *Ingénieur EPF ou EPUL*, ayant trois à cinq ans de pratique, pour conseiller architectes et la clientèle en matière d'isolation. Rayon : cantons de Berne, Soleure et Suisse romande. Langues : allemand et français. Age idéal : 26 à 35 ans. Place stable, situation d'avenir. Domicile dans le rayon. Entrée dès que possible. Fabrique zuricoise.

* Pour des raisons de contingent, seules peuvent entrer en considération les candidatures de Suisses ou d'étrangers au bénéfice d'un permis de séjour.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 11 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Installation de mesure de la densité à l'aide de rayons γ

(Voir photographie page couverture)

Cette installation permet de mesurer la densité de solutions, de produits sous forme pulvérulente ou de grains ainsi que la teneur en corps solides de suspensions. Cette mesure se fait sans contact avec la matière. Afin d'obtenir la valeur de mesure, un étroit faisceau de rayons γ traverse le produit à mesurer ainsi que la protection environnante. Le rayonnement absorbé est une mesure de la densité du produit à mesurer. A l'aide de ce procédé il est donc possible de mesurer la densité d'un produit sans intervention dans le processus de fabrication — un avantage qui permet de mesurer la densité de liquides et de produits amenés dans les tuyaux.

LANDIS & GYR S.A., ZOUG.